

**Enquête publique  
relative au projet de révision des périmètres de protection  
du forage de la pièce du Chêne 89 210 Esnon  
du lundi 3 mai à 15h au vendredi 4 juin 2021 à 12h**

**Annexe n°1 au registre d'EP**

**prise en compte d'une déclaration verbale**

Date et heures : permanence du 3 mai 2021 de 15h à 18h

Lieu : mairie d'Esnon 89 210

Commissaire(s) enquêteur(s) : Michel Breuillé

Au cours de cette permanence, nous avons reçu Monsieur Bernard Delagneau de Vorvigny, commune d'Esnon, représentant la SCEA des Mandarins. Bien que retraité, il est propriétaire foncier et toujours exploitant agricole (SCEA).

Durant 2 heures environ, nous avons échangé sur le dossier/projet et la synthèse de ses observations est la suivante :

- La pollution du forage serait consécutive à son manque d'utilisation. Il mériterait un pompage à sec permettant, selon ses déclarations, d'éliminer les éléments polluants ;
- C'est un forage jugé inutile, trop peu utilisé et son eau n'est rendue potable que par dilution avec celle de la nappe du Vau ;
- Il s'interroge et s'inquiète sur les prescriptions qui seront mises en place dans le cadre des pratiques culturales ;
- Il demande la mise en place d'indemnités pour les exploitants agricoles qui vont subir un manque à gagner.

Monsieur Delagneau a été invité à formaliser par écrit toutes ses observations et à y associer ses collègues exploitants concernés.

Le commissaire enquêteur



Michel Breuillé

Annexe n°2 au registre d'enquête  
Document déposé par M. Bernard Delagueau  
le 4 juin 2021, lors de la 4<sup>ème</sup> permanence

## Remarques sur le forage de la pièce du Chêne

Ce forage datant des années 1982, n'a pratiquement pas été utilisé.

Le Commissaire enquêteur

  
Michel BREUILLE H.D.

Actuellement le captage de Vorvigny suffit largement pour les besoins du hameau de Vorvigny et d'Esnon, puisque toute l'eau n'est pas utilisée, et l'on constate que la source de Vorvigny a un débit plus important actuellement qu'à la création du forage.

Le forage de la pièce du chêne se trouve sur un courant d'eau important qui a un gros débit, ce qui ne permet pas d'assainir le puits. Certains produits que nous trouvons dans les analyses ne sont plus employés en agriculture depuis bien longtemps. ce qui prouve que le peu d'activité du forage ne permet pas son bon fonctionnement.

Le prélèvement actuel pour maintenir son activité paraît indapté pour avoir un effet satisfaisant pour la qualité et la pureté de l'eau.

Il est très probable que le périmètre de protection ne puisse donner des améliorations sur la qualité de l'eau du forage, le courant d'eau arrive de zones éloignées, il est impossible de maîtriser la circulation de l'eau en sous-sol, surtout à Esnon où il y a de nombreux courants d'eau.

Pourquoi maintenir ce forage qui ne paraît plus justifié, qui a pour effet de mettre de la pollution dans de l'eau de bonne qualité dans le réservoir d'Esnon ?

Pour un résultat aléatoire et d'aucune nécessité, il semble peu raisonnable de limiter le potentiel agricole, des terres agricoles présentes sur le bassin du forage de la pièce du chêne, qui est reconnu comme l'un des meilleurs de la région.

Il est relativement difficile d'envisager une quelconque baisse de rendement pour les exploitants concernés qui comptent bien souvent sur ces parcelles pour assurer leur chiffre d'affaires.

Bien sûr les agriculteurs sont conscients qu'il faut maintenir, voir améliorer la qualité de l'eau, indispensable à la vie ; mais maintenir la production agricole est aussi une nécessité.

Il faut mettre en place des solutions d'avenir, donner aux agriculteurs des possibilités pour produire et protéger leurs cultures sans polluer,

développer la recherche pour élaborer des produits efficaces non polluants , même curatifs , afin d'éviter des traitements systématiques.  
Permettre aux agriculteurs de mettre des faux semis qui réduiraient l'emploi de nombreux désherbants.

Actuellement il y a certaines aberrations qu'on ne comprend pas : par exemple nous obliger à mettre des cipans qu'il faut ensuite détruire avec du glyphosate !

Au regard de cette étude BAC , il ya eu beaucoup d'argent engagé, l'agence de l'eau ne pourrait-t-elle pas mettre des moyens pour trouver des solutions durable,. l'eau oui, mais sans production agricole nous ne pourrons faire face à la consommation alimentaire : tout dépend de l'agriculture.

*Mr Bernard Delagneau , agriculteur retraité ,  
ancien maire adjoint et maire d'Esnon  
ancien membre de la chambre d'agriculture , représentant les bailleurs  
ancien président des bailleurs à la FDSEA  
ancien membre de la section des propriétaires bailleurs à la FNSEA  
à Paris*

